

## 85,1% des candidats ont obtenu le diplôme du brevet

Aux épreuves du brevet de juin 2013, 13 772 candidats se sont inscrits dans l'académie de Besançon tous statuts (scolaires ou non) confondus.

13 587 élèves (98,7%) étaient présents et 11 559 ont été admis, soit un taux de réussite de 85,1%. Cette année, le taux de réussite au brevet connaît une légère baisse de 0,4 point par rapport à la session 2012.

La session 2013 connaît une baisse dans trois départements. Seul le Territoire de Belfort tire son épingle du jeu en passant de 84,4% en 2012 à 85,9% en 2013.

Le Jura et le Territoire de Belfort ont un taux de réussite supérieur à celui de l'académie, respectivement 86,5% et 85,9% soit + 1,4 point et + 0,8 point.

Le Doubs ainsi que la Haute-Saône sont sous le seuil académique avec 84,9% (- 0,2 point) et 83,5% (- 1,6 point).

Taux de réussite par département : ensemble des 2 séries

	Série Générale			Série Professionnelle			Ensemble		
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Doubs	5 461	4 711	86,3	496	346	69,8	5 957	5 057	84,9
Jura	2 718	2 394	88,9	330	242	73,3	3 048	2 636	86,5
Haute-Saône	2 525	2 144	84,9	381	283	74,3	2 906	2 427	83,5
T. de Belfort	1 578	1 373	87,0	98	66	67,4	1 676	1 439	85,9
<b>Académie</b>	<b>12 282</b>	<b>10 622</b>	<b>86,5</b>	<b>1 305</b>	<b>937</b>	<b>71,8</b>	<b>13 587</b>	<b>11 559</b>	<b>85,1</b>

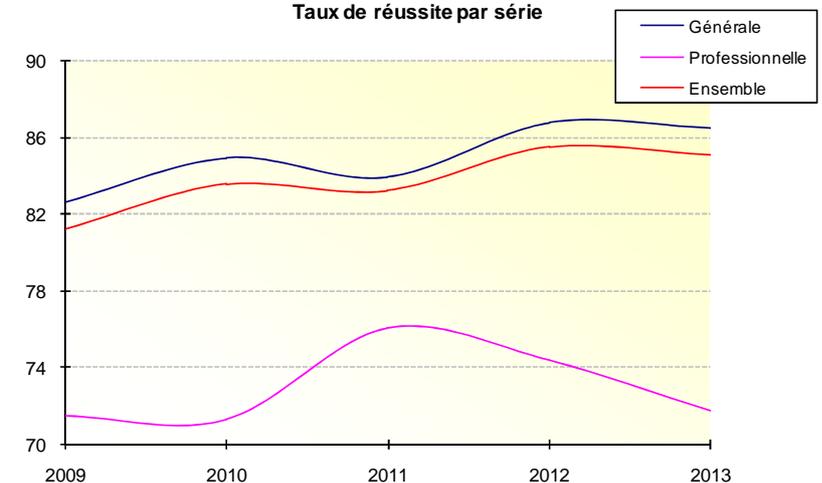
Source : Rectorat – base OCEAN – candidats tous statuts confondus

## Un taux de réussite plus élevé pour la série générale

Depuis la session 2013, le Diplôme National du Brevet (DNB) ne compte plus que deux séries :

- série générale qui concerne les élèves des classes de troisième générale de collège ;
- série professionnelle qui concerne les élèves :
  - de 3<sup>e</sup> "prépa pro" en lycée professionnel,
  - les élèves inscrits dans des structures d'alternance de type maison familiale rurale (MFR),
  - les élèves en dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA).

Taux de réussite par série



Source : Rectorat – Base OCEAN

### Série Générale

Avec 12 282 candidats présents à la session 2013, se sont 83 candidats de moins que la session dernière. La série générale compte 10 622 admis soit un taux de réussite de 86,5%, taux qui reste stable par rapport à 2012 (86,8%).

Dans cette série, seul le Territoire de Belfort affiche un taux de réussite en hausse (+ 1,9 point). Le département qui marque la plus forte baisse est la Haute-Saône avec - 1,1 point.

### Série Professionnelle

1 305 élèves se sont présentés aux épreuves de la série professionnelle et 937 ont été admis, soit un taux de réussite de 71,8%, qui représente une baisse de 2,6 points.

Il convient d'interpréter ces évolutions avec prudence compte tenu du faible nombre de candidats.

### Plus d'un élève sur deux obtient une mention

Pour mémoire : la mention « assez bien » est obtenue à partir d'une moyenne comprise entre 12 et 14, la mention « bien » de 14 à 16 et la mention « très bien » avec plus de 16 de moyenne générale.

Sur l'ensemble des séries, 62,5% des élèves ont obtenu leur diplôme avec une mention, en forte baisse par rapport à la session précédente : - 4,2 points.

Ainsi la mention « assez bien » perd 2,5 points et la mention « bien » 2,2 points. Seule la mention « très bien » reste stable avec + 0,6 point.

La mention « assez bien » représente 30,1% des candidats, la mention « bien » 20,7% et la mention « très bien » 11,6%.

Cette année encore la mention la plus attribuée reste la mention « assez bien » avec 3 193 candidats dans la série générale et 291 dans la série professionnelle.

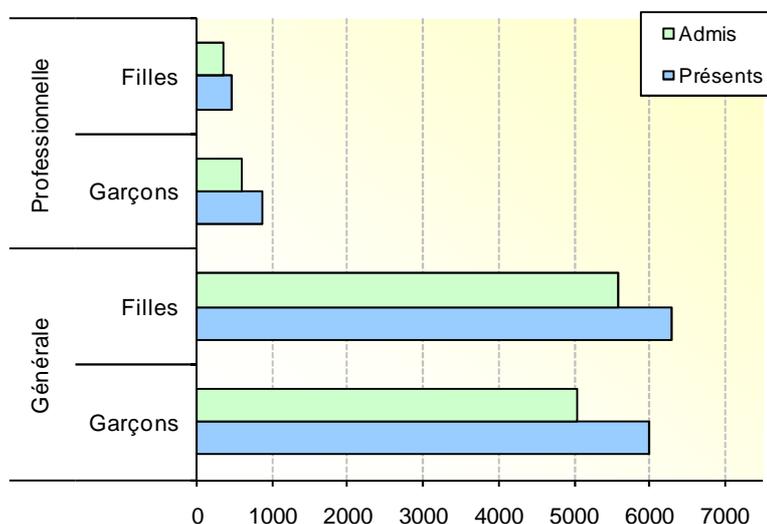
### Les filles meilleures que les garçons

Comme l'an dernier les filles gardent l'avantage sur les garçons.

Malgré le fait qu'elles soient moins nombreuses (- 133), elles réussissent mieux. Leur taux de réussite reste stable par rapport à l'an dernier (88%). En revanche, celui des garçons est de 82,2% soit en baisse de 0,8 point.

Les filles gardent leur avance dans les deux séries. Ainsi, dans la série générale, elles sont 5 585 candidates contre 5 037 garçons pour des taux respectifs de 88,9% et 84%. Dans la série professionnelle, les garçons sont plus nombreux, 601 admis avec un taux de réussite plus faible 69,8%, comparé aux filles qui sont 336 et qui réussissent à 75,7%.

Répartition des effectifs par sexe



Source : Rectorat – base OCEAN

## Les 15-16 ans sont les plus représentés

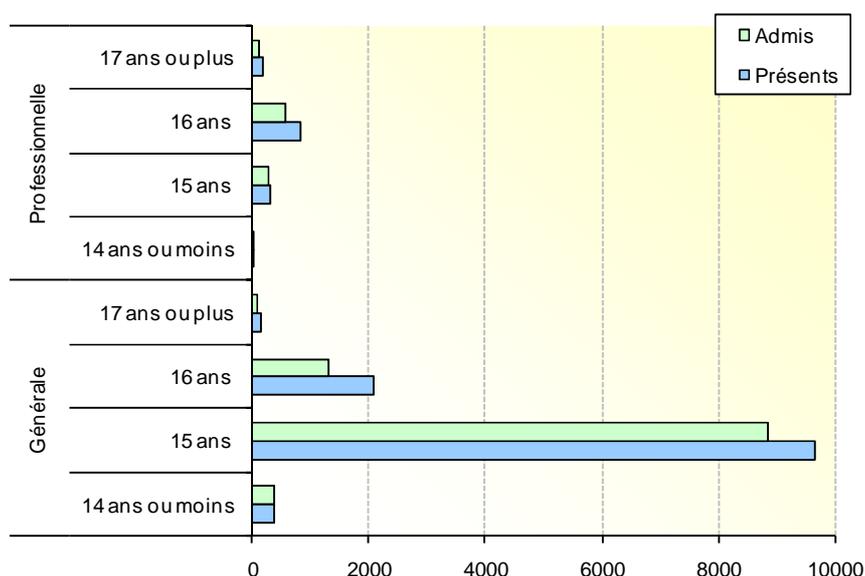
La série générale compte 12 360 inscrits. Le candidat le plus âgé a 52 ans et les 11 plus jeunes ont 13 ans. Ces derniers ont tous obtenu leur diplôme et parmi eux, quatre ont une mention « très bien ». Les élèves de 15 ans, c'est-à-dire qui ne sont ni en avance, ni en retard sont 9 693 inscrits, 8 855 ont été admis soit un taux de réussite de 91,6%. Il s'agit de la tranche d'âge la plus représentée.

Les 17 ans et plus sont les moins nombreux, ils ne représentent que 173 inscrits pour 85 admis avec un taux de réussite de 52,8%.

Dans la série professionnelle, les jeunes de 16 ans sont les plus représentés, ils sont 854 inscrits. Parmi eux, 568 sont admis soit un taux de réussite de 70,3%.

Suivent ensuite les 15 ans avec 262 admis et un taux de réussite de 82,9%.

Répartition des âges selon la série



Source : Rectorat – base OCEAN

### Un peu d'histoire

- **1947** : Création du brevet d'études du premier cycle du second degré (BEPC)
- **1959** : Création des collèges d'enseignement général dont l'enseignement est sanctionné par le brevet d'enseignement général. Il permet l'accès à la classe de seconde
- **1980** : Création du diplôme national du brevet des collèges
- **1988** : Création des 3 séries du DNB : Collège, technologiques et professionnelles
- **2005** : La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école prévoit que le diplôme atteste de :
  - La maîtrise des connaissances et des compétences, intègre les résultats de l'enseignement d'éducation physique et sportive,
  - Elle comporte une note de vie scolaire,
  - L'obtention de l'attestation scolaire de sécurité routière (ASS) de premier ou de second niveau,
  - L'obtention de l'attestation de formation aux premiers secours,
  - Création des mentions « assez bien », « bien », « très bien » sont créées pour les notes 12, 14 et 16.
- **2009** : Introduction de l'oral d'histoire des arts, optionnel pour la session 2010 et obligatoire ensuite
- **2012** : Le nombre de séries est réduit de trois (collège, technologique et professionnelle) à deux (Générale et professionnelle)
- **2013** : La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République prévoit que le diplôme « atteste la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture »
  - La note de vie scolaire est supprimée.

### 14 340 candidats inscrits à la session 2014

Le DNB compte 14 340 candidats tous statuts confondus. Ils sont 12 860 à s'inscrire à la série générale et 1 480 à la série professionnelle.

Mariame AMRANI